

sans littoral, des Etats de la ligne de front, des réfugiés et des personnes déplacées font l'objet de programmes coopératifs plus vastes. Entre 1987 et 1992, le Canada affectera 300 millions \$ CAN à un programme d'aide bilatérale ayant pour but de restaurer l'équilibre socio-écologique du Sahel en luttant contre la désertification. De même, depuis 1986, le Canada fournit chaque année environ 30 millions \$ CAN à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA) qui s'efforce de réduire l'état de dépendance dans lequel se trouvent ses membres et de jeter les bases d'un développement socio-économique autonome. Le Canada accorde en outre plus de 100 millions \$ CAN par année à d'autres membres individuels de la CCDAA à titre d'aide bilatérale. Il s'est ainsi engagé à verser 20 millions \$ CAN pour la reconstruction de la ligne de chemin de fer de Limpopo au Mozambique, qui est une voie de transport vitale dans la région. Le programme du Canada en faveur de la CCDAA est axé sur l'aide alimentaire et agricole, l'énergie, le transport et les communications, ainsi que le développement des ressources humaines.

Le Canada estime particulièrement important d'aider les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud. C'est pourquoi il a affecté en 1986-1987 6 millions \$ CAN à des programmes d'éducation, de développement communautaire et d'aide juridique et humanitaire en faveur des victimes de l'apartheid. Ces fonds seront portés à 7,8 millions \$ CAN en 1988-1989. De même, le Canada consacre chaque année plus de 500 000 \$ CAN au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, au Fonds des Nations Unies pour la Namibie, et au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud destiné aux Sud-Africains et aux Namubiens victimes de l'apartheid. Le Canada a également pris des mesures économiques et autres pour inciter l'Afrique du Sud à abolir le régime de l'apartheid.

Les besoins pressants des réfugiés mettent à rude épreuve les fragiles économies africaines. La majeure partie de l'aide canadienne destinée aux réfugiés est acheminée par l'entreprise du haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. En 1987-1988, le Canada a consacré plus de 6 millions \$ CAN au programme principal du HCR. A la demande du HCR, il a également accordé une aide supplémentaire à différents pays. Les projets du HCR concernant les réfugiés mozambicains et le programme de rapatriement qu'il poursuit en Ethiopie bénéficient respectivement de contributions canadiennes de 2 millions \$ CAN et de 750 000 \$ CAN. Conscient des besoins particuliers des femmes, qui représentent environ 50% des